

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 29 mars 2018



OFI RS PRUDENT

FCP

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable :

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 29 mars 2018

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

Le Fonds a pour but de surperformer, sur un horizon de placement recommandé supérieur ou égal à deux ans, son indicateur de référence, avec pour objectif de maintenir la volatilité du portefeuille inférieure à 5% par an.

Indicateur de référence

L'indice de référence est l'indice composite suivant : 10% de l'indice EuroStoxx (Dividendes Nets Réinvestis) + 60% de l'indice Bofa Merrill Lynch Euro Government Index + 30% de l'indice Markit Iboxx Euro Liquid Corporate.

Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur d'appréhender la performance et le risque qu'il peut attendre de son investissement dans le Fonds.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du Fonds est défini par l'ensemble des actions de la zone euro, des obligations (souverain, entreprises, high yield - à caractère spéculatif - convertibles) libellées en euro et des instruments monétaires libellées en euro.

Sur la base d'une allocation dynamique, la gestion investit sur des titres vifs, des OPC et/ou des contrats financiers, correspondant à son univers d'investissement, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de l'indice composite.

L'allocation entre les différentes catégories d'actifs s'effectue en respectant les contraintes d'exposition suivantes : Actions : de 0 à 20% de l'actif net - Obligations : de 0 à 100% de l'actif net - Instruments monétaires : de 0 à 100% de l'actif net.

Le niveau d'exposition aux actions, obligations High Yield, obligations convertibles et à tout autre actif pouvant constituer une source de performance élevée, reste inchangé (limité en cumul à 30% de l'actif).

Le Fonds ne sera pas directement exposé au risque de change. Il pourra être exposé indirectement dans la limite de 10% à travers les OPC sélectionnés.

Sur la base de son univers d'investissement, la gestion procède, trimestriellement ou en tant que de besoin en fonction des conditions du marché, à une allocation stratégique, basée sur un modèle quantitatif développé au sein du Groupe OFI, entre les différentes classes d'actifs afin de gérer leurs contributions au risque global. Ce modèle ne se base en aucun cas sur des hypothèses d'estimations de performances futures, ni d'analyse de tendance, mais uniquement sur des niveaux de volatilité et de corrélations entre les actifs. Le respect de l'objectif de maintien de la volatilité à un niveau inférieur à 5% pourra impliquer une réduction de l'effet de levier du Fonds et ainsi une moindre performance en lien avec la réduction du niveau de risque de l'OPC. En fonction des conditions de marché et de ses vues, le gérant a par la suite toute latitude pour procéder de manière discrétionnaire à une allocation tactique qui viendra modifier l'allocation stratégique par la mise en place de couvertures ou expositions spécifiques via des contrats financiers.

La stratégie d'investissement en actions consiste en une sélection de titres de sociétés cotées au sein d'un univers d'investissement large composé de titres de la zone euro et accessoirement dans des valeurs en dehors de la zone euro mais émises en euros.

Dans ce cadre, le portefeuille est géré de manière active, sur la base d'investissements dynamiques sur ces valeurs. Ainsi, la répartition géographique et sectorielle du portefeuille est une résultante de l'ensemble des choix individuels de sociétés cibles de l'univers d'investissement et peut différer sensiblement de l'indicateur de référence.

En fonction des conditions de marché, le gérant décidera d'une allocation des poids sur chaque segment obligataire. La sélection des titres est faite sur la base de plusieurs niveaux d'analyses que sont : Analyse macroéconomique – Analyse financière – Sélection des émetteurs. Le Fonds peut investir tant sur des obligations de catégorie « Investment Grade » que sur des titres de catégorie « haut rendement » (« High Yield » i.e « catégorie spéculative » ou « Speculative Grade »), libellés en euro. Il peut également intervenir sur des obligations non notées. Le portefeuille peut également investir en obligations convertibles libellées en euros.

Pour la partie sélection action et sélection obligataire, le gérant complète concomitamment son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur.

Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR correspondant au classement de la note ESG de l'émetteur par rapport aux autres acteurs de son super secteur ICB (niveau 2). Le score ISR est établi sur une échelle de 0 à 5 – le niveau de 5 correspondant à la note meilleure ESG du secteur.

En fonction de ce score, une catégorie ISR est attribuée à chaque société : Leaders – Impliqués – Suiveurs – Incertains – Sous Surveillance. Les OPC ISR susceptibles d'être sélectionnés par le présent Fonds, font également l'objet d'une notation par transparence, via le calcul du Score ISR moyen pondéré du portefeuille. Par convention, pour l'établissement des catégories ISR tel que décrit ci-dessus, ils sont considérés comme appartenant au secteur « Banks ».

Processus pour les placements actions :

Les catégories ISR sont déterminées au sein de l'indice Eurostoxx, au niveau de chaque super-secteur ICB (niveau 2). L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des sociétés présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance ».

Pour rappel : la classification ICB est une classification sectorielle internationale permettant de faciliter la comparaison des entreprises selon 4 niveaux de classification. La classification ICB distingue 10 industries (ICB1), puis à l'intérieur de ces industries, 19 super-secteurs (ICB2), 41 secteurs (ICB3) et 114 sous-secteurs (ICB4). Chaque valeur est classée uniquement dans l'un de ces 114 sous-secteurs, selon sa source principale de revenu

Processus pour les placements taux et les OPC :

Les catégories ISR sont déterminées au niveau de l'Univers de l'ensemble des émetteurs analysés (soit environ 2700 actuellement). L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des émetteurs privés et des Etats présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance ».

Enfin, au niveau de la sélection des OPC, le processus s'effectue en 3 étapes principales : Identification de produits comparables en eux, analyse quantitative et qualitative du comportement des produits les plus performants par famille et validation d'une sélection par une analyse approfondie des portefeuilles et processus de gestion. La stratégie d'investissement du Fonds pourra être intégralement déployée à travers des OPC, qui pourront représenter 100% de l'actif net.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étranger et/ou de gré à gré. Sur ces marchés, le Fonds peut recourir en couverture ou en exposition aux produits suivants : futures - options - swaps de taux d'intérêt - Caps, Floors – CDS mono-émetteurs et/ou Indices de CDS et/ou Options sur Indices de CDS.

Profil des risques

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'investisseur est exposé directement ou indirectement aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs :

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions

Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative baissera en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse.

Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou publics (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser ; la valeur liquidative du Fonds baissera en conséquence.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles

Le Fonds peut être exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de modèle

Le processus de gestion du Fonds repose en partie sur l'utilisation d'un modèle propriétaires servant à déterminer le niveau de risque d'un actif vis-à-vis des autres actifs en portefeuille. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

De façon accessoire, l'investisseur peut également être exposé au risque suivant :

Risque de change

Ce risque correspond au risque de variation des devises étrangères affectant les OPC détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%.

Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net.

Le niveau de levier maximal du Fonds, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 200%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI RS Prudent	VaR 5d 95%
Moyenne	0,72%
Maximum	0,85%
Minimum	0,61%

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 03 mai 2017, création d'une nouvelle catégorie de part dénommée part RC EUR.

Puis, le 24 juillet 2017, la part C/D a été renommée part XL et un montant minimum de souscription initiale de 10 000 000€ a été mis en place.

Au 07 décembre 2017, la classification Diversifiée étant supprimée au 31 décembre 2017, cette dernière n'apparaît plus dans le prospectus. Aucune modification quant à la stratégie et les règles de gestion du Fonds.

A partir du 24 janvier 2018, les changements intervenus ont été les suivants :

- Changement d'exercice comptable : dernier jour de bourse ouvert à Paris du mois de décembre de chaque année. Par exception, le Fonds clôturera une dernière fois le dernier jour de bourse ouvert à Paris du mois de mars 2018. Un rapport annuel d'une durée exceptionnelle de 9 mois sera ensuite réalisé le dernier jour de bourse ouvert à Paris du mois de décembre 2018 ;
- La part N est devenue une part de distribution pure ;
- Création d'une nouvelle catégorie de part dénommée part RF.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- l'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- la nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- une analyse qualitative complémentaire ;
- une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- fournit le service d'exécution d'ordres ;
- collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **226 personnes** bénéficiaires au 31 décembre 2017 (*) s'est élevé à **25 229 708 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **18 629 708 euros, soit 73.84%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **6 600 000 euros, soit 26.16%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2017.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice 2017, **2 920 117 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **16 personnes** au 31 décembre 2017), **8 081 973 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **80 personnes** au 31 décembre 2017).

(*) *Moyenne sur l'année calculée prorata temporis.*

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier mars 2017 / mars 2018

Economie

Sur le plan économique, la période a été marquée par une amélioration progressive de la conjoncture mondiale, et ce dans toutes les grandes zones durant toute l'année 2017. Les indicateurs de conjoncture ont atteint leur paroxysme au dernier trimestre 2017, avant de refluer quelque peu au cours du premier trimestre 2018, avec un recul de la plupart des indicateurs avancés et une baisse des indices de surprise macro. Au final, la croissance mondiale est restée soutenue, avec un rythme annuel compris entre 3.5% et 4%.

Aux États-Unis, la croissance a accéléré à partir du second semestre de l'année 2017, à la suite de l'adoption du programme de réforme fiscale et du plan de dépenses en infrastructures qui agit comme un stimulant alors que l'économie américaine se situe plutôt en fin de cycle après 9 ans d'expansion. L'économie a dépassé 3% durant deux trimestres consécutifs durant le second semestre 2017.

La zone euro n'a pas été impactée par le Brexit et, au contraire, a surpris par son dynamisme avec des indicateurs avancés au plus haut depuis plusieurs années dans pratiquement tous les pays en fin d'année 2017. La croissance de la zone a ainsi dépassé les prévisions initiales avec une expansion de 2.4%, ce qui est considéré comme son potentiel et certains pays commencent à toucher les dividendes des réformes prises, comme l'Espagne qui a tourné à plus de 3%.

Le Royaume Uni a, tout d'abord bénéficié de la baisse de la livre, avant de donner des signes de ralentissement sérieux en fin de période face à l'incertitude totale sur le scénario de Brexit. La croissance s'est stabilisée ensuite et clôture l'année 2017 à +1.7%.

Dans le reste du monde, les pays émergents se sont dans l'ensemble rétablis et les flux d'investissement sont largement revenus sur ces marchés. La Chine avait suscité le doute en 2015, avec une forte baisse du Yuan et des inquiétudes sur la bulle immobilière et de crédit. Finalement, sa croissance a été supérieure à la cible de 6,5% donnée par le gouvernement.

Parallèlement le Brésil et la Russie sont progressivement sortis de récession et affichent des croissances de respectivement 1% et 1.7%.

Dans ces conditions, la thématique de l'inflation est redevenue progressivement un point d'attention, sans que les chiffres ne montrent pour l'instant de forte remontée. L'inflation mondiale n'excède pas 2.5%, ce qui se situe ainsi sous la moyenne 2012/2015. Elle s'établit à plus de 2% aux États-Unis, 2.3% pour les chiffres de mars 2018, mais cela semble d'avantage lié à une reprise des matières premières qu'à un dérapage des salaires qui restent contenus dans l'ensemble. L'inflation est de 1.5% en zone euro, ce qui est sensiblement inférieur à la cible donnée par la Banque Centrale Européenne (BCE). Néanmoins, les marchés ont commencé à anticiper la fin des politiques monétaires ultra accommodantes, sans que cela se reflète vraiment sur les performances financières.

Taux d'intérêt

Dans ces conditions, les Banques Centrales ont maintenu des politiques accommodantes, mais ont commencé à préparer les marchés à l'imminence d'une stratégie de sortie. Aux États-Unis, Jérôme Powell a pris ses fonctions en fin de période en février 2018 et a commencé à donner des orientations sur la politique monétaire. Il s'inscrit dans la ligne de conduite de Janet Yellen et les marchés n'ont donc pas été surpris. Le niveau des Fed Funds a été relevé à 3 reprises de 0.25% durant la période pour s'établir dans la fourchette 1.50% / 1.75% en fin d'exercice. En zone euro, il n'y a pas eu de modification du niveau des taux directeurs qui restent fixés entre -0.2% et 0%. Par ailleurs, la Fed a déjà arrêté sa politique d'achat de titres alors que le programme de la BCE sera progressivement réduit à partir du second semestre 2018.

Dans ce contexte macro et de durcissement progressif des politiques monétaires, les taux ont logiquement monté sur la période, mais dans des proportions limitées.

Le 10 ans allemand est donc passé d'un rendement de 0.33% à 0.50% en fin de période. Le TNotes 10 ans US est passé de 2.39% à 2.74%. En revanche, les spreads périphériques se sont détendus au vu du contexte politique et de croissance plus favorable : le 10ans espagnol est ainsi passé de 1.67% à 1.18%, le 10 ans italien de 3.29% à 2.86%. De même, le 10 ans OAT français s'est détendu, passant de 0.97% à 0.72%.

Au final, la performance de l'euro MTS global est positive à +3.23%.

Les spreads « corporates » sont restés serrés et stables sur la période. Les obligations High Yield ont également progressé, de 3.8% aux États-Unis et de 3.9% en Europe.

Les obligations émergentes ont été également recherchées avec au final des performances de 12.96% sur celles émises en monnaies locales et 4.3% sur celles émises en devises fortes (performances en dollars).

Les taux monétaires n'ont pas été modifiés en zone euro si bien que l'Eonia est resté en territoire négatif : sa performance sur l'exercice est de -0.36%.

Les obligations convertibles ont obtenu des performances positives, en liaison avec la performance des actions : 7% pour l'indice US (en dollars), +0.6% pour l'indice Exane Europe.

Sur les devises, le dollar a reculé contre la grande majorité des devises, notamment de 14% vis-à-vis de l'euro. Dans l'ensemble, les monnaies émergentes ont également progressé contre le dollar, mais dans des proportions beaucoup plus limitées qu'au cours des précédents mois : par exemple, le réal brésilien s'est stabilisé contre le dollar après avoir gagné plus de 25% depuis ses points bas de début 2016. Le peso mexicain a suivi le même cheminement avec une progression de 2.9% sur l'exercice. Notons la progression du RMB, la devise chinoise, contre dollar durant la période de près de 9%, mettant un terme à 3 années de baisse.

En Europe, la baisse de la livre s'est atténuée et ne perd que près de 3% contre l'euro sur la période.

Enfin, le yen recule de 9.5% contre l'euro.

Les marchés actions ont, dans un premier temps, bénéficié de l'amélioration économique et des perspectives bénéficiaires des entreprises. Les indices, surtout américains, se sont envolés avant de connaître une phase beaucoup plus volatile à partir du mois de février 2018, avec des baisses de près de 10% des principaux indices actions dans le monde, et notamment des replis significatifs des valeurs technologiques américaines, dont les fameuses GAFA.

Cette volatilité constatée en fin de période ternit ainsi quelque peu le bilan des performances des actions sur la période, dividendes inclus : +14% pour l'indice S&P 500, +2.5% pour les actions de la zone euro (+4% pour le CAC 40), +8.5% pour les actions émergentes (en euros) et +3.3% pour les actions japonaises, en euros également.

Aux Etats-Unis, les indices ont une nouvelle fois été stimulés par le secteur de la technologie qui progresse de près de 26%, si bien que le style croissance a continué à surperformer : +19.6% contre +7.6% (en USD).

A noter également la performance des actions chinoises, cotées localement, qui progressent de près de 24% en devises locales.

Enfin, concernant les matières premières, l'or affiche sur la période une hausse de près de 13% (en dollars) et le pétrole est resté stable, à près de 60 dollars sur le WTI en début comme en fin de période.

Gestion

Au 29 mars 2018, la valeur liquidative de la part XL d'OFI RS Prudent est de 164,46 EUR. Au 31 mars 2017, elle s'élevait à 160,83, soit une progression de 2,26% sur l'exercice contre 2,47% pour son indice de référence.

Au 29 mars 2018, la valeur liquidative de la part OFI Profil Prudent d'OFI RS Prudent est de 106,22 EUR. Au 31 mars 2017, elle s'élevait à 104,19 EUR, soit une progression de 1,95% sur l'exercice contre 2,47% pour son indice de référence.

Au 29 mars 2018, la valeur liquidative de la part N d'OFI RS Prudent est de 102,56 EUR. Au 31 mars 2017, elle s'élevait à 100,56 EUR, soit une progression de 1,99% sur l'exercice contre 2,47% pour son indice de référence.

Au 29 mars 2018, la valeur liquidative de la part RCEUR d'OFI RS Prudent est de 100,9 EUR. Cette part a été créée le 03 mai 2017 à 100 EUR, soit une progression de 0,90% depuis sa création contre +1,64% pour son indice de référence.

Au 29 mars 2018, la valeur liquidative de la part RF d'OFI RS Prudent est de 98,92 EUR. Cette part a été créée le 24 janvier 2018 à 100 EUR, soit un recul de -1,08% depuis sa création contre -0,05% pour son indice de référence.

L'allocation a privilégié l'exposition aux marchés actions tout au long de l'exercice au détriment du compartiment obligataires. Au cours de l'été 2017, le niveau d'exposition actions a été réduit à des niveaux proche de l'indice de référence, puis il a été progressivement remonté. Le Fonds est resté fortement sous sensible à la hausse des taux tout au long de l'exercice.

Poche Actions :

La construction et la gestion de la poche actions intègrent des notions de développement et de croissance durables, qui visent à concilier développement économique, équité sociale et protection de l'environnement. Le respect de ces critères favorise la pérennité des entreprises et devrait, sur le long terme, avoir un impact positif en termes de performances économiques. Les sources d'informations proviennent de plusieurs agences de notation spécialisées et de l'équipe interne d'analystes extra-financiers. La poche a un univers d'investissement correspondant aux membres de l'Eurostoxx soit un gisement d'environ 300 valeurs. Son indice de référence est l'Eurostoxx dividendes nets réinvestis.

Elle exerce les droits de vote attachés aux titres qu'il détient afin de défendre, aux assemblées générales des sociétés cotées, les problématiques extra-financières. En plus de ses votes, elle participe aux démarches de la SICAV Proxy Active Investors. Cette SICAV est un OPCVM d'initiative pour l'amélioration de la gouvernance des sociétés cotées européennes. Son objectif est d'inciter des sociétés de l'indice CAC 40 à appliquer des stratégies favorables aux intérêts de tous, par l'instauration d'un dialogue avec les entreprises et par ses votes et ses initiatives lors des assemblées générales des actionnaires (dépôts de résolutions).

Les opérations de bourse réalisées au cours de l'année ont répondu à la conjugaison des évolutions trimestrielles des évaluations ESG réalisées par l'équipe interne, des réallocations entre classes d'actifs et des choix de gestion opérés dans l'environnement de maîtrise des risques défini par le process.

Principales contributions à la performance de la poche actions sur l'exercice :

Contributions positives	Contributions négatives
TELEPERFORMANCE	INDITEX
INTESA SANPAOLO	PROSIEBEN SAT.1 MEDIA
SMURFIT KAPPA GROUP	TECHNIPFMC

Poche obligations d'entreprise :

Principales contributions à la performance de la poche obligataire corporate sur l'exercice :

Contributions positives	Contributions négatives
EDP FIN 2.000 2025_04	TEVA PHARMACEUTICAL 0.375 2020_07
BBVA 3.500 2027_02	BNP 1.125 2026_06
SANTANDER ISS 3.125 2027_01	CITYCON TREASURY 2.375 2022_09

Le compartiment crédit a réalisé une surperformance sur l'exercice, principalement grâce à des investissements sur la dette subordonnée, ainsi que du positionnement sous sensible de la sélection.

Poche obligations souveraines :

Principales contributions à la performance de la poche obligataire souveraine sur l'exercice :

Contributions positives	Contributions négatives
ETAT ITALIE 3.100 IL 2026_09	ETAT FRANCE 1.000 2027_05
ETAT ESPAGNE 4.650 2025_07	ETAT ALLEMAGNE 0.500 2027_08
ETAT FRANCE 0.250 IL 2024_07	ETAT ALLEMAGNE 5.625 2028_01

Le positionnement sous sensible sur les pays « core » et « semi core » tout au long de l'exercice et notamment sur la France, ainsi que le positionnement long sur les pays périphériques, sur l'Espagne depuis le début de l'exercice et sur l'Italie à partir de l'été, ont permis au compartiment de surperformer son indice de référence. Cette poche est également composée d'obligations indexées.

Le Fonds a utilisé des instruments sur les marchés dérivés de taux et d'actions. Ces instruments ont été utilisés pour couvrir et exposé le Fonds.

COMMENTAIRES ISR

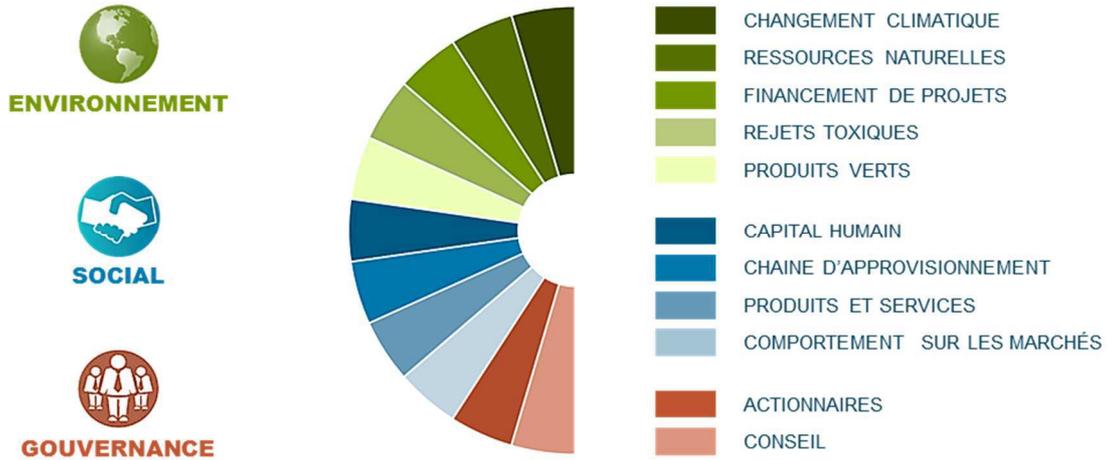
Analyse ESG Émetteurs privés

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR.

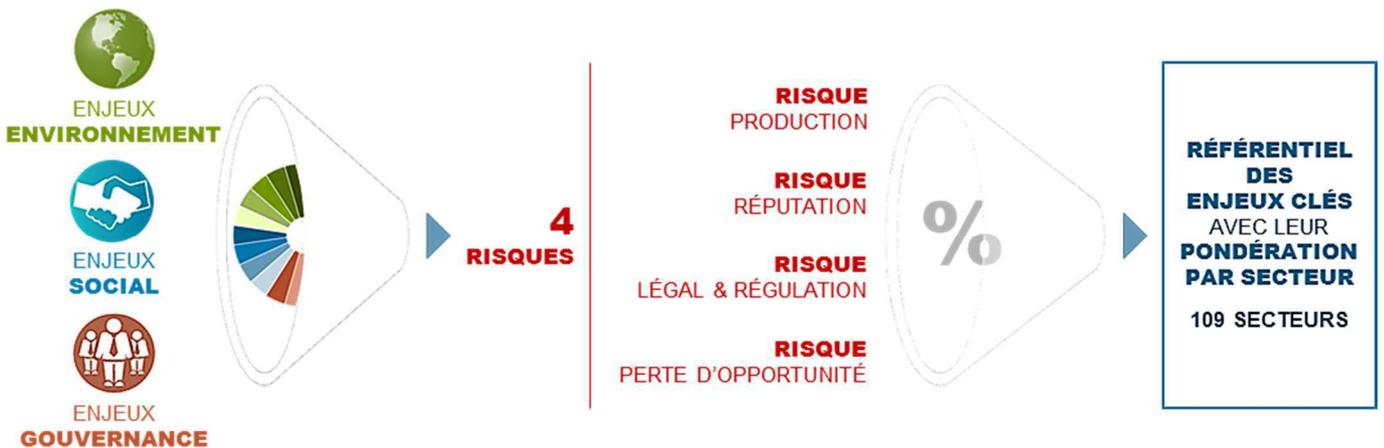
Ces enjeux sont répartis en 11 grandes thématiques :



Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information :

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, VIGÉO, PROXINVEST, REPRISK.
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance, les outils de pilotage de la RSE...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class»). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

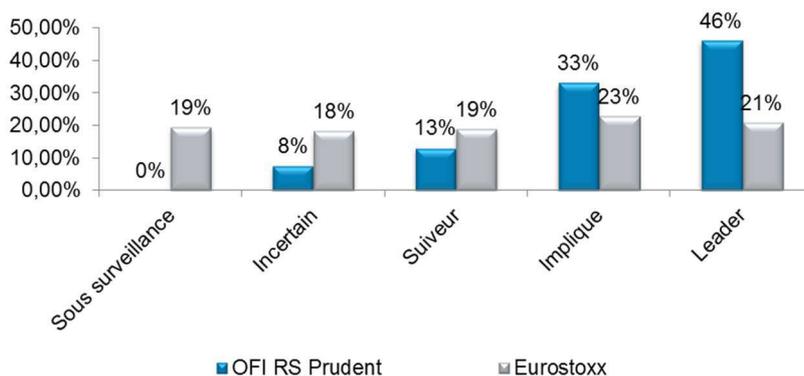
- **Sous surveillance** : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG, représentant au minimum 15 % des émetteurs de l'univers.

Les autres émetteurs sont répartis en 4 catégories égales en nombre d'émetteurs :

- **Incertain** : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- **Suiveurs** : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- **Impliqués** : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- **Leaders** : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

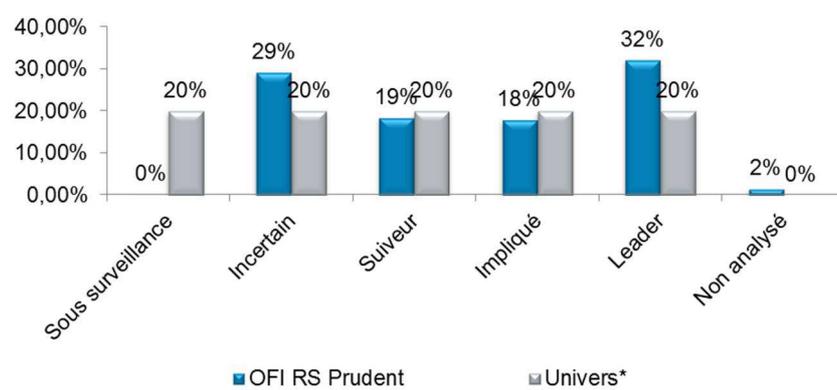
Résultats de l'analyse au 29 mars 2018

La répartition par catégories ISR des titres détenus (poche actions) en portefeuille était la suivante :



Source : Ofi AM et Factset au 29/03/2018

La répartition par catégories ISR des titres détenus (poche obligations) en portefeuille était la suivante :



Source : Ofi AM et Factset au 29/03/2018

Appréciation des risques ESG

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et qui font l'objet d'importantes controverses ESG.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration de l'analyse ESG dans la politique d'investissement

Le présent Fonds intègre l'analyse ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site www.ofi-am.fr, en sélectionnant le Fonds, puis onglet « Documents ».

Évaluation des émissions de carbone financées

Émissions financées

Mode de calcul : $\text{Encours déteu} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$

Au 29 mars 2018, 134 tonnes équivalent CO2 ont été émises pour chaque million d'Euro investi par OFI RS Prudent.

Cette information concerne 43% de l'encours du Fonds.

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Émissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Émissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mise en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement.pdf

Les actions d'engagement portent sur :

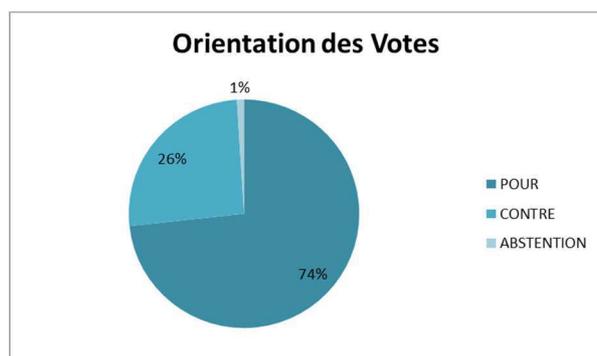
- les émetteurs dont l'évaluation de la prise en compte des enjeux de RSE révèle un retard par rapport à ses pairs (émetteurs de la catégorie ISR « Sous Surveillance ») ;
- les émetteurs qui font l'objet de controverses importantes, lorsque des informations complémentaires peuvent être utiles à l'analyse ESG (notamment informations sur les mesures prises pour éviter le renouvellement de telles controverses).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site http://www.ofi-am.fr/isr_la_recherche_ISR.php

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

- Exercice des droits de vote aux Assemblées Générales : un bilan annuel de l'exercice des droits de vote exercés par OFI AM est disponible sur le site : https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-de-vote.pdf
- Pour OFI RS Prudent, le bilan des votes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 a été le suivant :

Nombre de ..	Période
AG où nous avons exercé nos droits de vote	72
AG avec au moins un vote Contre ou Abstention	61
Résolutions votées	1 068
Résolutions votées Contre ou Abstention	281
Résolutions déposées ou co-déposées avec d'autres actionnaires	0
Résolutions déposées par des actionnaires que nous avons soutenues (vote Pour)	0



INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Au 29/03/2018, nous ne détenons aucune position de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts).

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change:	Pas de position au 29/03/2018
Taux:	Pas de position au 29/03/2018
Crédit:	Pas de position au 29/03/2018
Actions - CFD:	Pas de position au 29/03/2018
Commodities:	Pas de position au 29/03/2018

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Pour la période du 31 mars 2017 au 29 mars 2018, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 29 mars 2018 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/03/2018	31/03/2017
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	108 558 906,39	50 122 412,89
Actions et valeurs assimilées	18 348 073,43	9 140 670,28
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	18 348 073,43	9 140 670,28
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	66 187 119,05	19 010 308,25
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	66 187 119,05	19 010 308,25
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	23 600 663,91	21 849 094,36
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	23 600 663,91	21 849 094,36
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	423 050,00	122 340,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	423 050,00	122 340,00
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	1 289 836,80	677 890,82
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 289 836,80	677 890,82
Comptes financiers	11 192 727,29	-
Liquidités	11 192 727,29	-
Total de l'actif	121 041 470,48	50 800 303,71

Bilan au 29 mars 2018 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/03/2018	31/03/2017
Capitaux propres		
Capital	117 255 633,74	48 949 667,60
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	1 718 578,60	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	348 200,98	799 701,25
Résultat de l'exercice (a, b)	1 154 495,40	380 621,94
Total des capitaux propres	120 476 908,72	50 129 990,79
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	423 050,00	122 340,00
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	423 050,00	122 340,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	423 050,00	122 340,00
Autres opérations	-	-
Dettes	141 511,76	546 220,52
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	141 511,76	546 220,52
Comptes financiers	-	1 752,40
Concours bancaires courants	-	1 752,40
Emprunts	-	-
Total du passif	121 041 470,48	50 800 303,71

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/03/2018	31/03/2017
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	38 435 550,00	22 287 620,00
ACTIONS	2 723 230,00	2 603 760,00
VENTE - FUTURE - EURO STOXX 50	2 723 230,00	2 603 760,00
TAUX	35 712 320,00	19 683 860,00
VENTE - FUTURE - EURO BOBL	-	7 644 400,00
VENTE - FUTURE - EURO BTP	-	2 875 180,00
VENTE - FUTURE - EURO BUND	35 712 320,00	5 488 280,00
VENTE - FUTURE - EURO OAT	-	3 676 000,00
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/03/2018	31/03/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1,67	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	222 695,19	153 938,92
Produits sur obligations et valeurs assimilées	886 822,63	107 068,02
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	142 755,41
Total (I)	1 109 519,49	403 762,35
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	2 499,10	1 255,08
Autres charges financières	-	-
Total (II)	2 499,10	1 255,08
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 107 020,39	402 507,27
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	378 170,70	114 404,17
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	728 849,69	288 103,10
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	425 645,71	92 518,84
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 154 495,40	380 621,94

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPCVM s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des OPCVM à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse ouvert et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le FCP valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPCVM

Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Cette procédure reste exceptionnelle.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué, sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 1,20% TTC pour les parts XL
- 0,60% TTC pour les parts OFI PROFIL PRUDENT
- 1,40% TTC pour les parts RC EUR
- 0,90% TTC pour les parts RF
- 0,60% TTC pour les parts N

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM et, dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres ;

Frais indirects

Le fonds investira uniquement dans des parts ou actions d'OPCVM ou de fonds d'investissement dont les frais ne dépasseront pas 1 % TTC maximum.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPCVM sur lesquels l'OPCVM investit lui seront reversées.

Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPCVM à chaque valorisation.

La provision est calculée pour chaque OPCVM sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPCVM sous-jacent.

Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPCVM après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPCVM sous-jacents.

Affectation des sommes distribuables

Parts XL

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Parts OFI PROFIL PRUDENT, RC EUR et RF

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Parts N

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement distribuées, aux arrondis près. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/03/2018	31/03/2017
Actif net en début d'exercice	50 129 990,79	28 741 791,56
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	75 983 619,53	23 843 831,46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 769 371,58	-3 609 870,56
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	663 160,24	658 491,17
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-611 253,46	-303 180,27
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 175 990,00	620 130,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-629 470,00	-416 750,00
Frais de transaction	-108 000,15	-65 045,60
Différences de change	-16 552,91	-321,35
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	225 056,57	473 111,28
Différence d'estimation exercice N	1 418 595,81	
Différence d'estimation exercice N - 1	1 193 539,24	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-295 110,00	-100 300,00
Différence d'estimation exercice N	-395 410,00	
Différence d'estimation exercice N - 1	-100 300,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	728 849,69	288 103,10
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	120 476 908,72	50 129 990,79

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	66 187 119,05	54,94
Obligations Indexées	7 172 801,03	5,95
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	59 014 318,02	48,98
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	35 712 320,00	29,64
Actions	2 723 230,00	2,26
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	55 105 686,47	45,74	3 607 567,77	2,99	301 063,78	0,25	7 172 801,03	5,95
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	11 192 727,29	9,29
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	35 712 320,00	29,64	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	7 023 160,40	5,83	13 196 393,34	10,95	45 967 565,31	38,15
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11 192 727,29	9,29	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	35 712 320,00	29,64
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	847,64	0,00	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	561,21	0,00	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

	USD	%		%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	29/03/2018
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	729 313,93
Coupons à recevoir	43 489,30
Souscriptions à recevoir	517 033,57
Total créances	1 289 836,80
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-96 639,13
Provision commission de mouvement	-6 443,71
Rachats à payer	-38 428,92
Total dettes	-141 511,76
Total	1 148 325,04

Souscriptions rachats

Catégorie de parts XL	
Parts émises	14 534,3830
Parts rachetées	5 193,4657
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT	
Parts émises	573 024,1612
Parts rachetées	52 580,9471
Catégorie de parts N	
Parts émises	111 349,4200
Parts rachetées	3 352,8300
Catégorie de parts RC EUR	
Parts émises	3 388,2500 ⁽¹⁾
Parts rachetées	-
Catégorie de parts RF	
Parts émises	10 551,0000 ⁽²⁾
Parts rachetées	-

(1) La catégorie de parts RC EUR a été créée le 03/05/2017.

(2) La catégorie de parts RF a été créée le 24/01/2018.

Commissions

Catégorie de parts XL	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts N	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts RC EUR	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts RF	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts XL	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,56
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts RC EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40 ⁽³⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,81 ⁽⁴⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(3) La catégorie de parts RC EUR ayant été créée le 03/05/2017, le taux présenté a été annualisé.

(4) La catégorie de parts RF ayant été créée le 24/01/2018, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
 Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
 Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				

Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	5 397,9415	4 372,16	23 600 663,91

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/03/2018	31/03/2017
Catégorie de parts XL		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	362 204,31	255 075,87
Total	362 204,31	255 075,87
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	362 204,31	255 075,87
Total	362 204,31	255 075,87
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	186 181,5583	176 840,6410
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	677 275,80	124 222,43
Total	677 275,80	124 222,43
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	677 275,80	124 222,43
Total	677 275,80	124 222,43
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts N		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	112 775,62	1 323,64 ⁽⁵⁾
Total	112 775,62	1 323,64
Affectation		
Distribution	112 683,17	-
Report à nouveau de l'exercice	92,45	-
Capitalisation	-	1 323,64
Total	112 775,62	1 323,64
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	118 613,8600	10 617,2700

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	29/03/2018	31/03/2017
Distribution unitaire	0,95	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts RC EUR		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1 348,62 ⁽⁶⁾	-
Total	1 348,62	-
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 348,62	-
Total	1 348,62	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts RF		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	891,05 ⁽⁷⁾	-
Total	891,05	-
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	891,05	-
Total	891,05	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(5) La catégorie de parts N a été créée le 10/03/2017 (date de dépôt des fonds) sur la valeur liquidative d'origine datée du 09/03/2017.

(6) La catégorie de parts RC EUR a été créée le 03/05/2017.

(7) La catégorie de parts RF a été créée le 24/01/2018.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/03/2018	31/03/2017
Catégorie de parts XL		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 220 212,63	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	88 076,75	462 508,19
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 308 289,38	462 508,19
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 308 289,38	462 508,19
Capitalisation	-	-
Total	1 308 289,38	462 508,19
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	186 181,5583	176 840,6410
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	486 938,51	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	218 732,67	336 170,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	705 671,18	336 170,16
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	705 671,18	336 170,16
Capitalisation	-	-
Total	705 671,18	336 170,16
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	718 349,4326	197 906,2185
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts N		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	11 427,46	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	34 894,07	1 022,90 ⁽⁸⁾
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	46 321,53	1 022,90
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	46 321,53	1 022,90
Capitalisation	-	-
Total	46 321,53	1 022,90

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	29/03/2018	31/03/2017
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	118 613,8600	10 617,2700
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts RC EUR		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 608,54 ⁽⁹⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 608,54	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 608,54	-
Capitalisation	-	-
Total	1 608,54	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 388,2500	-
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts RF		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 888,95 ⁽¹⁰⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	4 888,95	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	4 888,95	-
Capitalisation	-	-
Total	4 888,95	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	10 551,0000	-
Distribution unitaire	-	-

(8) La catégorie de parts N a été créée le 10/03/2017 (date de dépôt des fonds) sur la valeur liquidative d'origine datée du 09/03/2017.

(9) La catégorie de parts RC EUR a été créée le 03/05/2017.

(10) La catégorie de parts RF a été créée le 24/01/2018.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/03/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015	31/03/2014
Actif net					
en EUR	120 476 908,72	50 129 990,79	28 741 791,56	7 285 154,78	7 114 253,67
Nombre de titres					
Catégorie de parts XL	186 181,5583	176 840,6410	180 992,6652	48 149,4267	47 831,9794
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT	718 349,4326	197 906,2185	6 234,0303	-	-
Catégorie de parts N	118 613,8600	10 617,2700	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR	3 388,2500	-	-	-	-
Catégorie de parts RF	10 551,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts XL en EUR	164,46	160,83	155,32	151,30	148,73
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT en EUR	106,22	104,19	100,94 ⁽¹²⁾	-	-
Catégorie de parts N en EUR	102,56	100,56 ⁽¹³⁾	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	100,90 ⁽¹⁴⁾	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	98,92 ⁽¹⁵⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	0,95	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts XL en EUR	1,94	1,44	9,38	-0,08	7,25 ⁽¹¹⁾
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT en EUR	0,94	0,62	3,01	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	0,12	-	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)

	29/03/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015	31/03/2014
Catégorie de parts RC EUR en EUR	0,39	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	0,08	-	-	-	-

(11) La capitalisation unitaire à partir de 31/03/2014 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

(12) La catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT a été créée le 23/12/2015 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(13) La catégorie de parts N a été créée le 10/03/2017 (date de dépôt des fonds) sur la valeur liquidative d'origine datée du 09/03/2017 d'une valeur nominale de EUR 100,00.

(14) La catégorie de parts RC EUR a été créée le 03/05/2017 avec une valeur nominale de EUR 100.

(15) La catégorie de parts RF a été créée le 24/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100.

Inventaire du portefeuille au 29 mars 2018

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			18 348 073,43	15,23
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			18 348 073,43	15,23
ACCOR SA	EUR	4 499,00	197 281,15	0,16
ADIDAS NOM	EUR	996,00	195 863,40	0,16
AIR LIQUIDE	EUR	2 926,00	291 078,48	0,24
AKZO NOBEL NV-CVA	EUR	4 874,00	374 030,76	0,31
ALLIANZ SE-NOM	EUR	2 861,00	524 707,40	0,44
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	2 259,00	201 683,52	0,17
ARKEMA	EUR	1 573,00	166 738,00	0,14
ASML HOLDING N.V.	EUR	1 696,00	271 614,40	0,23
ATOS SE	EUR	1 308,00	145 318,80	0,12
AXA	EUR	19 998,00	431 956,80	0,36
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	56 453,00	362 936,34	0,30
BANCO SANTANDER SA	EUR	30 674,00	162 418,83	0,13
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	1 529,00	134 781,35	0,11
BNP PARIBAS	EUR	3 453,00	207 767,01	0,17
CAIXABANK	EUR	32 166,00	124 546,75	0,10
CAP GEMINI SE	EUR	1 684,00	170 420,80	0,14
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	6 615,00	283 518,90	0,24
CRH PLC	EUR	9 733,00	268 338,81	0,22
DAIMLER	EUR	4 578,00	315 744,66	0,26
DANONE	EUR	3 168,00	208 232,64	0,17
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	4 358,00	154 796,16	0,13
ENEL SPA	EUR	66 363,00	329 824,11	0,27
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	4 880,00	534 848,00	0,44
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	17 436,00	266 857,98	0,22
GEA GROUP AG	EUR	2 899,00	100 160,45	0,08
GERRESHEIMER AG	EUR	5 745,00	382 904,25	0,32
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	2 138,00	198 406,40	0,16
HEINEKEN NV	EUR	6 491,00	566 664,30	0,47
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	2 269,00	242 442,65	0,20
IBERDROLA SA	EUR	94 024,00	561 511,33	0,47
IMERYS SA	EUR	2 770,00	218 553,00	0,18
INDITEX	EUR	14 413,00	366 522,59	0,30
ING GROUP NV	EUR	20 223,00	277 055,10	0,23
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	208 120,00	614 682,42	0,51
KBC GROUPE	EUR	6 737,00	476 440,64	0,40
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	6 301,00	121 243,84	0,10
KONINKLIJKE DSM NV	EUR	4 549,00	366 831,36	0,30
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	92 883,00	226 355,87	0,19
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	6 128,00	190 979,12	0,16

Inventaire du portefeuille au 29 mars 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
L'OREAL SA	EUR	1 340,00	245 689,00	0,20
LEGRAND	EUR	3 114,00	198 361,80	0,16
LINDE AG	EUR	959,00	164 084,90	0,14
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	1 110,00	277 722,00	0,23
MICHELIN (CGDE)-SA	EUR	3 406,00	408 379,40	0,34
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	1 305,00	246 449,25	0,20
NATIXIS	EUR	28 816,00	191 856,93	0,16
NOKIA OYJ	EUR	28 424,00	127 481,64	0,11
ORANGE	EUR	15 153,00	208 884,11	0,17
PEUGEOT SA	EUR	13 989,00	273 484,95	0,23
RELX NV	EUR	22 126,00	372 380,58	0,31
REPSOL	EUR	34 260,00	493 857,90	0,41
REXEL	EUR	11 817,00	162 483,75	0,13
SANOFI	EUR	3 250,00	212 322,50	0,18
SAP SE	EUR	5 406,00	459 347,82	0,38
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	4 741,00	338 222,94	0,28
SIEMENS AG-NOM	EUR	1 684,00	174 327,68	0,14
SMURFIT KAPPA	EUR	10 673,00	351 355,16	0,29
SUEZ SA ACT	EUR	11 476,00	135 072,52	0,11
TECHNIPFMC PLC	EUR	8 019,00	189 488,97	0,16
TELEFONICA SA	EUR	24 451,00	196 292,63	0,16
TELEPERFORMANCE SE	EUR	4 334,00	546 084,00	0,45
TOTAL	EUR	3 537,00	163 161,81	0,14
UNIBAIL RODAMCO REIT	EUR	1 599,00	296 854,35	0,25
UNICREDIT SPA	EUR	16 490,00	280 132,12	0,23
UNILEVER CVA	EUR	6 101,00	279 852,87	0,23
VALEO SA	EUR	2 207,00	118 383,48	0,10
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			66 187 119,05	54,94
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			66 187 119,05	54,94
A2A SPA 1.25% 16/03/2024	EUR	200 000,00	201 150,14	0,17
A2A SPA 1.625% 19/10/2027	EUR	167 000,00	165 903,63	0,14
ABERTIS INFRASTRUCTURAS 1.375% 20/05/2026	EUR	200 000,00	199 543,42	0,17
ABN AMRO BANK 4.125% 28/03/2022	EUR	459 000,00	528 488,51	0,44
ACCOR SA 2.375% 17/09/2023	EUR	400 000,00	435 419,45	0,36
ADECCO INT FINANCIAL SVS 1% 02/12/2024	EUR	500 000,00	509 134,93	0,42
AMADUES CAP MARKET 0.125% 06/10/2020	EUR	400 000,00	401 326,58	0,33
AP MOELLER MAERSK AS 1.75% 18/03/2021	EUR	500 000,00	521 607,53	0,43
AP MOLLER MAERSK A/S 1.75% 16/03/2026	EUR	300 000,00	298 863,29	0,25
ATLANTIA SPA 1.625% 03/02/2025	EUR	400 000,00	406 868,49	0,34
AUTRICHE 1.65% 21/10/2024	EUR	310 000,00	340 491,26	0,28
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 3.5% 10/02/2027	EUR	300 000,00	335 484,66	0,28
BANCO SANTANDER SA 2.125% 08/02/2028	EUR	100 000,00	98 640,21	0,08

Inventaire du portefeuille au 29 mars 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
BANK OF AMERICA CORP 1.625% 14/09/2022	EUR	500 000,00	526 446,58	0,44
BBVA SUB CAPITAL TF/TV 11/04/2024	EUR	300 000,00	320 138,63	0,27
BELGIUM 3.00% 22/06/2034	EUR	168 600,00	219 096,85	0,18
BELGIUM 4.00% 28/03/2022	EUR	562 300,00	658 209,89	0,55
BELGIUM 4.50% 28/03/2026	EUR	236 100,00	312 375,18	0,26
BENI STABILI SPA 1.625% 17/10/2024	EUR	450 000,00	453 430,79	0,38
BNP PARIBAS 1.125% 10/10/2023	EUR	400 000,00	406 689,86	0,34
BNP PARIBAS 1.125% 11/06/2026	EUR	300 000,00	294 317,47	0,24
BNP PARIBAS 1.5% 17/11/2025	EUR	160 000,00	163 483,40	0,14
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 2.15% 31/10/2025	EUR	2 100 000,00	2 336 103,29	1,94
BORGWARNER INC 1.8% 07/11/2022	EUR	400 000,00	426 879,45	0,35
BPCE 4.625% 18/07/2023	EUR	300 000,00	363 103,56	0,30
BPCE SA 0.375% 05/10/2023	EUR	300 000,00	295 967,88	0,25
BPIFRANCE 0.75% 25/10/2021	EUR	800 000,00	825 766,58	0,69
BRENNTAG FINANCE BV 1.125% 27/09/2025	EUR	100 000,00	99 892,53	0,08
BTP 6.50% 01/11/2027	EUR	380 000,00	552 349,73	0,46
BTPS 2.15% 12/2021	EUR	926 000,00	997 484,66	0,83
BUND 5.625% 04/01/2028	EUR	402 700,00	607 782,97	0,50
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/08/2022	EUR	3 030 000,00	3 090 725,55	2,57
BUREAU VERITAS 3.125% 21/01/2021	EUR	300 000,00	325 995,00	0,27
BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	EUR	300 000,00	307 607,26	0,26
CAIXABANK SA 1.125% 12/01/2023	EUR	300 000,00	301 988,22	0,25
CAP GEMINI 2.5% 01/07/2023	EUR	300 000,00	334 011,78	0,28
CARMILA SA 2.125% 07/03/2028	EUR	400 000,00	399 412,05	0,33
CELANESE US HOLDINGS LLC 1.125% 26/09/2023	EUR	400 000,00	404 782,47	0,34
CHRISTIAN DIOR SE 0.75% 24/06/2021	EUR	400 000,00	407 094,25	0,34
CIE DE SAINT GOBAIN 0% 27/03/2020	EUR	400 000,00	399 760,00	0,33
CITYCON TREASURY BV 2.375% 16/09/2022	EUR	400 000,00	428 205,48	0,36
CNP ASSURANCES 1.875% 20/10/2022	EUR	200 000,00	209 925,48	0,17
COCA-COLA EUROPEAN PARTN 1.125% 26/05/2024	EUR	300 000,00	307 874,18	0,26
COCA-COLA HBC FINANCE BV 1.8750% 11/11/2024	EUR	200 000,00	215 319,45	0,18
COMPAGNIE PLASTIC-OMNIUM 1.25% 26/06/2024	EUR	400 000,00	393 663,01	0,33
CRED AGRI 6.25% 17/04/2019TSR	EUR	300 000,00	323 300,42	0,27
CREDIT AGRICOLE SA 2.625% 17/03/2027	EUR	300 000,00	318 088,36	0,26
DANONE SA VAR PERP	EUR	300 000,00	298 133,84	0,25
DEUTSCHE ANNINGTON FINANCE B.V. VAR PERPETUAL	EUR	300 000,00	328 630,68	0,27
EASYJET PLC 1.75% 09/02/2023	EUR	600 000,00	628 673,42	0,52
EATON CAPITAL 0.75% 20/09/2024	EUR	400 000,00	396 170,96	0,33
EDP FINANCE BV 2% 22/04/2025	EUR	600 000,00	636 488,22	0,53
ENBW 3.375% VAR 05/04/2077	EUR	203 000,00	222 519,98	0,18
ENEL FINANCE INTL INV 1.125% 16/09/2026	EUR	300 000,00	294 061,23	0,24
ENEL FINANCE INTL NV 1% 16/09/2024	EUR	225 000,00	226 367,88	0,19
ENI SPA 0.75% 17/05/2022	EUR	400 000,00	409 406,58	0,34

Inventaire du portefeuille au 29 mars 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
EUTELSAT SA 2.625% 13/01/2020	EUR	400 000,00	418 250,14	0,35
EVONIK INDUSTRIES AG VAR 07/07/2077	EUR	362 000,00	369 933,75	0,31
EXOR NV 1.75% 18/01/2028	EUR	100 000,00	99 404,38	0,08
EXOR SPA 2.125% 02/12/2022	EUR	600 000,00	643 656,58	0,53
FERROVIAL EMISIONES SA 1.375% 31/03/2025	EUR	600 000,00	606 090,41	0,50
FINMEC FINANCE SA 4.5% 19/01/2021	EUR	200 000,00	223 129,32	0,19
FONCIERE DES REGIONS 1.875% 20/05/2026	EUR	200 000,00	208 697,40	0,17
FRANCE 1% 25/05/2027	EUR	2 125 000,00	2 221 905,82	1,84
FRANCE OAT 2.5 05/25/2030	EUR	704 300,00	852 419,11	0,71
FRANCE OAT i 0.25% 25/07/2024	EUR	2 063 300,00	2 345 780,25	1,95
GAS NATURAL FENOSA FINAN 1.5% 29/01/2028	EUR	100 000,00	98 617,12	0,08
GERMANY i 0.1% 15/04/2023	EUR	2 661 800,00	3 022 638,61	2,51
GOLDMAN SACHS GROUP INC 1.375% 15/05/2024	EUR	416 000,00	426 443,88	0,35
GRP BRUXELLES LAMBERT SA 1.375% 23/05/2024	EUR	500 000,00	510 402,05	0,42
HEIDELBERGCEMENT AG 2.25% 30/03/2023	EUR	459 000,00	492 235,37	0,41
HOLDING D INFRASTRUCTURE 0.625% 27/03/2023	EUR	100 000,00	98 983,70	0,08
HONEYWELL INTERNATIONAL 1.30% 22/02/2023	EUR	375 000,00	389 835,10	0,32
IBERDROLA FINANZAS SAU 1% 07/03/2024	EUR	400 000,00	405 986,85	0,34
ILIAD SA 1.5% 14/10/2024	EUR	300 000,00	302 415,21	0,25
ING GROEP 0.75% 09/03/2022	EUR	100 000,00	101 053,42	0,08
ING GROEP NV 1.125% 14/02/2025	EUR	400 000,00	398 604,11	0,33
ING GROEP NV VAR 26/09/2029	EUR	100 000,00	99 565,89	0,08
INGENICO 2.5% 20/05/2021	EUR	300 000,00	322 214,79	0,27
INTESA SANPAOLO SPA 4.125% 14/04/2020	EUR	350 000,00	392 496,95	0,33
ISS GLOBAL A/S 1.125% 09/01/2020	EUR	600 000,00	612 371,92	0,51
ITALIAN REPUBLIC 1.6% 01/06/2026	EUR	2 100 000,00	2 130 556,15	1,77
ITALY 1.5% 01/06/2025	EUR	906 000,00	924 763,16	0,77
ITALY BTP 5.00% 01/08/2034	EUR	171 000,00	234 280,86	0,19
ITALY BTP 6.00% 01/05/2031	EUR	349 000,00	513 387,68	0,43
ITALY BTP i 3.10% 15/09/2026	EUR	1 344 000,00	1 804 382,17	1,50
LAGARDERE 2.75% 13/04/2023	EUR	500 000,00	540 110,96	0,45
LLOYDS BANK GROUP PLC VAR 15/01/2024	EUR	200 000,00	196 490,55	0,16
LVMH MOET HENNESSY VUITT 0% 26/05/2020	EUR	170 000,00	170 170,00	0,14
MANPOWERGROUP 1.875% 11/09/2022	EUR	200 000,00	214 286,16	0,18
MEDIOBANCA SPA 0.625% 27/09/2022	EUR	300 000,00	298 720,89	0,25
MORGAN STANLEY 2.375% 31/03/2021	EUR	359 000,00	381 387,34	0,32
NATIONWIDE BLDG SOCIETY VAR 08/03/2026	EUR	300 000,00	302 095,00	0,25
NESTE OYJ 1.5% 07/06/2024	EUR	600 000,00	613 961,92	0,51
NETHERLANDS 5.50% 15/01/2028	EUR	172 100,00	256 016,67	0,21
NORDRHEIN-WEST 2% 15/10/2025	EUR	590 000,00	660 369,22	0,55
NORTEGAS ENERGIA DISTRI 0.918% 28/09/2022	EUR	50 000,00	50 601,42	0,04
ORPEA 2.625% 10/03/2025	EUR	200 000,00	200 468,36	0,17
PROLOGIS 3% 02/06/2026	EUR	500 000,00	574 025,34	0,48

Inventaire du portefeuille au 29 mars 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
PROSEGUR CIA DE SEGURIDA 1% 08/02/2023	EUR	100 000,00	100 790,68	0,08
PSA BANQUE FINANCE 0.5% 17/01/2020	EUR	400 000,00	404 021,92	0,34
RABOBANK NEDERLAND TF/TV 26/05/2026	EUR	400 000,00	430 535,34	0,36
RB SCOTLD 5.5% 23/03/2020	EUR	459 000,00	508 851,17	0,42
RCI BANQUE SA 0.625% 10/11/2021	EUR	303 000,00	306 630,81	0,25
RCI BAQUE SA 0.75% 12/01/2022	EUR	239 000,00	242 079,50	0,20
REPUBLIC OF AUSTRIA 1.75% 20/10/2023	EUR	101 000,00	111 075,65	0,09
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.4% 23/05/2034	EUR	285 000,00	347 579,75	0,29
REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/08/2027	EUR	760 000,00	767 460,49	0,64
SAFRAN SA FRN 28/06/2021	EUR	200 000,00	201 029,37	0,17
SANTAN CONSUMER FINANCE 1.5% 12/11/2020	EUR	300 000,00	312 653,01	0,26
SANTANDER ISSUANCES 3.125% 19/01/2027	EUR	300 000,00	326 346,37	0,27
SCA HYGIENE AB 1.125% 27/03/2024	EUR	650 000,00	658 415,27	0,55
SEB SA 1.5% 31/05/2024	EUR	600 000,00	616 654,52	0,51
SECURITAS AB 1.25% 06/03/2025	EUR	300 000,00	300 807,95	0,25
SES SA 1.625% 22/03/2026	EUR	300 000,00	299 123,63	0,25
SMITHS GROUP PLC 1.25% 28/04/2023	EUR	400 000,00	414 351,23	0,34
SOCIETE GENERALE 4% 07/06/2023	EUR	500 000,00	585 343,15	0,49
SPAIN 1.95% 30/07/2030	EUR	466 000,00	501 112,78	0,42
SPAIN 4.6% 30/07/2019	EUR	1 075 000,00	1 179 978,90	0,98
SPAIN4.65 30/07/2025	EUR	1 872 000,00	2 464 103,34	2,05
SSE PLC PERPETUAL TV 31/12/2049	EUR	400 000,00	413 718,08	0,34
SUEZ VAR PERP	EUR	200 000,00	211 093,70	0,18
TELEFONICA EMISIONES SAU 0.75% 13/04/2022	EUR	300 000,00	305 794,52	0,25
TOTAL SA VAR 31/12/2049PERP	EUR	400 000,00	414 712,33	0,34
UNICREDIT SPA 1.5% 19/06/2019EMTN	EUR	500 000,00	515 388,36	0,43
VF CORP 0.625% 20/09/2023	EUR	400 000,00	400 742,47	0,33
VONOVIA FINANCE BV 1.625% 15/12/2020	EUR	300 000,00	313 859,18	0,26
VONOVIA FINANCE BV FRN 22/12/2022	EUR	100 000,00	100 034,41	0,08
WENDEL SA 1.00% 20/04/2023	EUR	400 000,00	403 264,66	0,33
WPP FINANACE 2016 1.375% 20/03/2025	EUR	390 000,00	389 713,38	0,32
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			23 600 663,91	19,59
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			23 600 663,91	19,59
OFI RS LIQUIDITES	EUR	5 397,9415	23 600 663,91	19,59
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-

Inventaire du portefeuille au 29 mars 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge EUR	EUR	395 410,00	395 410,00	0,33
EURO BUND 0618	EUR	-224,00	-423 050,00	-0,35
EURO STOXX 0618	EUR	-83,00	27 640,00	0,02
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			1 289 836,80	1,07
Dettes			-141 511,76	-0,12
Comptes financiers			11 192 727,29	9,29
ACTIF NET			120 476 908,72	100,00

OFI RS PRUDENT
Fonds Commun de Placement

OFI ASSET MANAGEMENT
Société de gestion
20-22, rue Vernier – 75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 29 MARS 2018

Aux porteurs de parts,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FCP OFI RS PRUDENT relatifs à l'exercice clos le 29 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'évaluation du portefeuille a été effectuée en conformité avec les méthodes décrites dans l'annexe. Nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes, et leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX PORTEURS DE PARTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion du fonds et dans les autres documents adressés aux les porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction de la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 juin 2018
Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par



Bruno DECHANCÉ